

ÉNERGIES COMMUNES

N° **34**
> **SOMMAIRE**

P.2 ÉDITO

P.4-5 LE SDE 18 FÊTE
SON ANNIVERSAIRE :
70 ANS D'ÉNERGIE
À VOS CÔTÉS

P.6 LÉRÉ RÉNOVE SON PATRIMOINE !
MEHUN-SUR-YÈVRE REVITALISE
SON CENTRE-VILLE

P.7 ÉNERGIE : LE FONDS D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

P.8 LA PAROLE À MARTINE
FOURDRAINE, VICE-PRÉSIDENTE
DE LA CDC BERRY GRAND SUD

70
1947
-
2017
ANS
D'ÉNERGIE À VOS CÔTÉS

**LE SDE 18 FÊTE
SON ANNIVERSAIRE :
70 ANS D'ÉNERGIE À VOS CÔTÉS**



édito

Certaines collectivités de notre département se sont récemment lancées dans des projets de transition énergétique, mais cela reste malheureusement trop marginal eu égard aux enjeux considérables pour notre pays.

Telle est la synthèse du rapport qu'avait commandé le Syndicat au cabinet TILIA, spécialisé sur ces questions ; à savoir qu'il manque une dynamique générale dans le Cher.

C'est la raison pour laquelle je réunirai, dans les mois qui viennent, la Commission Consultative Paritaire, qui rassemble les Communautés d'Agglomération et de Communes du Département ainsi que des représentants du SDE 18 et à laquelle je convierai également les acteurs incontournables de ce projet : la DDT, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les Pays, les chambres consulaires ainsi qu'ENEDIS et GRDF.

Non que le SDE 18 doive décider à la place de tous, mais qu'il joue son rôle, comme souvent, d'incitateur ou de fédérateur des énergies locales.

Cette réunion doit donc servir à présenter les conclusions de l'étude, mais j'attends surtout qu'elle donne lieu à des discussions **entre les différents acteurs pour parvenir, ensemble,** à des solutions concrètes pour emmener le département vers la transition énergétique.

En tout cas, soyez assurés que c'est bien l'objectif du Syndicat.

Toute notre énergie pour vous :


SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DU CHER
Rue Maurice Roy
CS 600021 - 18021 Bourges cedex
Tél. : 02 48 50 85 40 • Fax : 02 48 21 03 16
E-mail : info@sde18.com

www.sde18.com



Aymar DE GERMAY

Président du SDE 18
Maire de Marmagne
Vice-Président
de Bourges Plus

AGENDA

COMMISSION GÉOGRAPHIQUE

LOT 2 AUBIGNY-SUR-NÈRE

26 SEPTEMBRE **SALLE DES FÊTES** 17H00

LOT 5 NÉRONDES

10 OCTOBRE **SALLE DES FÊTES** 17H00

LOT 3 SANCERRE

7 NOVEMBRE **MAIRIE** 17H00

COMITÉ SYNDICAL

20 OCTOBRE **INSA** 17H00

> LE SDE 18 ET VOUS

LE SITE DU SDE 18 FAIT PEAU NEUVE !

Après plusieurs années d'existence, le Président a souhaité que le site internet se modernise pour répondre aux nouvelles normes technologiques et offrir de nouvelles fonctionnalités à nos adhérents.

Le site rénové, qui sera mis en ligne d'ici la fin de l'année, répondra à cette demande avec un univers graphique plus attrayant et plus moderne, un site « responsive » qui sera consultable aussi bien sur ordinateur, smartphone ou tablette.

L'espace réservé aux élus a également été repensé afin de créer une plateforme intuitive destinée à faciliter les échanges et la communication avec nos adhérents. Dans cet espace dédié, les adhérents retrouveront les dernières actualités, l'ensemble des documents fournis par le SDE 18, classés par compétences, un agenda interactif afin de visualiser rapidement les rendez-vous clés avec les instances du Syndicat.

Nous avons hâte de vous le faire découvrir !



> CAP QUALITÉ / INNOVATION

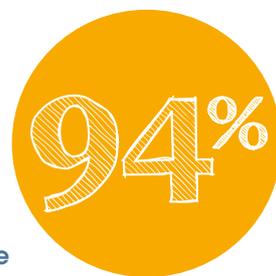
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE CHER : LE RAPPORT TILIA

Le cabinet de conseil TILIA a été sollicité par le SDE 18 pour établir un rapport sur la dynamique des projets liés à la transition énergétique dans le Département.

Tous les acteurs du Cher dans ce domaine, ont été contactés afin de réaliser cet état des lieux. Le rapport met en évidence l'absence de stratégie départementale et d'acteur référent pour accompagner le montage de projets liés à la transition énergétique.

Une entité organisatrice permettrait de fédérer les structures du Département de façon à créer un pôle d'acteurs afin d'impulser une dynamique valorisante pour le territoire, et plus largement convaincre des bénéfices potentiels du déploiement de la transition énergétique dans le département.

> LE CHIFFRE DU TRIMESTRE



Il s'agit du **pourcentage de Communes du Département adhérentes à la compétence éclairage public** ! 261 communes ont adhéré en formule complète et 12 en formule allégée. Le SDE 18 gère un parc lumineux de 55 525 points sur le Département.

> LE SDE 18 EN IMAGES



Dissimulation des réseaux à Henrichemont



Nouveaux ensembles lumineux de Crézancy-en-Sancerre

DOSSIER

LE SDE 18 FÊTE SON ANNIVERSAIRE : 70 ANS D'ÉNERGIE À VOS CÔTÉS

En 2017, le SDE 18 fête ses 70 ans d'existence. Depuis le début de l'année, nos dossiers sont consacrés aux compétences qui sont à l'origine de la création du Syndicat. Pour ce numéro, nous avons souhaité laisser la parole aux institutions qui nous accompagnent dans nos missions.



Rached AIT-SLIMANE,
Directeur GRDF Cher

Au-delà du prescrit conventionnel, au-delà du rôle de chacun, au-delà de nos missions de concessionnaire au regard du concédant, GRDF est fier de partager la volonté du SDE 18 de faire de notre département un territoire d'« énergie commune ».

Aux côtés du SDE 18, de son Président, de ses directions et de tout son personnel, GRDF travaille avec transparence et pragmatisme.



Notre histoire commune n'est pas vieille de 70 ans mais notre projet commun vers une transition énergétique à la hauteur des enjeux planétaires, durera, j'en suis certain.



Avec les nouvelles solutions gaz, la mobilité propre et le GNV, avec le Biométhane, le réseau Gaz Naturel restera le socle de nos relations pour le bien être des collectivités locales du Cher, de ses

élus et de ses habitants. Notre vision commune, est notre enjeu commun.

Félicitations à toutes et à tous, joyeux anniversaire SDE 18.



Laurent KOESSLER,
Directeur Territorial
ENEDIS Cher

Notre relation a 70 ans puisque le régime de la concession qui rend les communes, ou leurs syndicats, propriétaires des réseaux et autorités organisatrices du service public de l'électricité se fonde dans la loi de nationalisation de l'électricité de 1946.

Cette année marque la naissance d'EDF à qui est confié le service public de l'électricité, en charge de la « reconstruction électrique » du pays. EDF devient ERDF en 2008 puis ENEDIS en 2016 pour le champ de la distribution d'électricité et assure, à ce titre, l'exploitation des réseaux électriques du Cher et une partie de la maîtrise d'ouvrage qui est partagée en cohésion avec le SDE 18. Ce bon fonctionnement a permis l'amélioration de la satisfaction des clients.



Nous continuerons donc de promouvoir une convergence des priorités et des programmes d'investissements entre nous, sur la base d'un diagnostic commun de développement du territoire, de la performance du réseau et de l'historique des investissements.



La perspective de signer un nouveau contrat de concession de 30 ans ouvre la possibilité d'une relation centenaire, ce qui n'est vraiment pas anodin.



TOUTES
NOS COMPÉTENCES
À VOTRE SERVICE
DEPUIS 70 ANS



Gaëlle LEJOSNE,
Directrice
Départementale
des Territoires

Les missions de la Direction Départementale des Territoires (DDT) en faveur de la transition écologique nous amènent à travailler régulièrement avec le SDE 18.

Outre le suivi de l'électrification rurale, la DDT contribue à la base de données du SDE relative aux documents d'urbanisme ou aux réseaux humides. Mais c'est surtout pour la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables que la collaboration est appelée à s'accroître. Le SDE a ainsi permis au Cher d'être l'un des 1^{ers} départements avec un réseau dense de bornes

de recharge pour véhicules électriques, marquant ainsi sa volonté de réduire les gaz à effet de serre. Il incite également les collectivités à moderniser l'éclairage public pour limiter la consommation électrique.

La DDT a pu apprécier l'appui du SDE dans le développement des territoires à énergie positive pour la croissance verte.

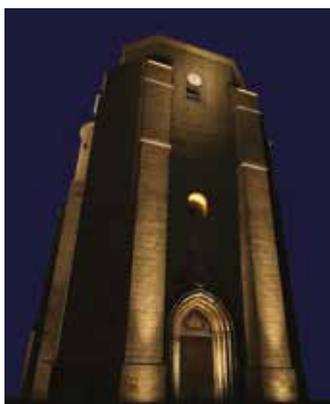


Le rôle du SDE en tant que force d'ingénierie auprès des collectivités rend possible le développement de projets, de pratiques innovantes et exemplaires, que l'État souhaite impulser dans nos territoires, en application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



LÉRÉ RÉNOVE SON PATRIMOINE !

LE SDE 18 ACCOMPAGNE LA COMMUNE POUR UNE ANNÉE DE TRAVAUX !



Simulations pour les travaux
de mise en valeur



Deux chantiers sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat ont débuté en septembre et devraient s'achever à l'été 2018. Le premier concerne l'enfouissement des réseaux de la Route de Gien, de la Rue du Champ des Noyers et de la Rue François Chapeau. Ces travaux de dissimulation vont permettre l'effacement de plus

de 1 300m de réseaux (électricité, éclairage public et télécommunications) et la suppression de 39 lanternes sur poteaux bétons. La commune a choisi de faire installer 49 ensembles lumineux LED. Grâce à cette rénovation qui augmente de 25% les points lumineux, la Commune va bénéficier d'un éclairage public moins diffus et plus performant, avec des économies d'énergie de l'ordre de 25%. Le second chantier concerne la mise en lumière de l'Église. Les 26 projecteurs existants vont être déposés, l'armoire de commande va être renouvelée et une horloge astronomique programmable va être installée. Après les travaux, l'Église sera mise en valeur par 66 projecteurs LED pour une puissance totale de 1 200W, soit une économie de consommation d'environ 60% entre l'ancienne et la nouvelle installation.

56% DE FINANCEMENT DU SYNDICAT

Ces travaux, réalisés par les entreprises CEE et CITEOS, représentent un investissement global de 785 113€ TTC dont 56% est financé par le SDE 18. La participation de la Commune pour le chantier d'enfouissement s'élève à 285 717€ HT et 55 562€ HT pour la mise en valeur de l'Église.

MEHUN-SUR-YÈVRE REVITALISE SON CENTRE-VILLE

Le SDE 18 est partie prenante dans cet important projet qui comprendra 4 phases de travaux dont la première devrait débuter fin septembre.

Ce projet de revitalisation du centre-ville comprend : le renouvellement d'une conduite d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation de l'éclairage public ainsi que la mise en lumière de 3 monuments historiques classés. Des travaux d'aménagement des voiries et espaces publics viendront achever les travaux.

Le montant pour la première phase du projet est de 349 470€ dont 43% sont financés par le SDE 18. Avant l'intervention du Syndicat qui est maître d'ouvrage pour la dissimulation des 400m de réseaux secs (basse tension, éclairage public), ENEDIS procèdera au remplacement des vieux câbles souterrains existants.

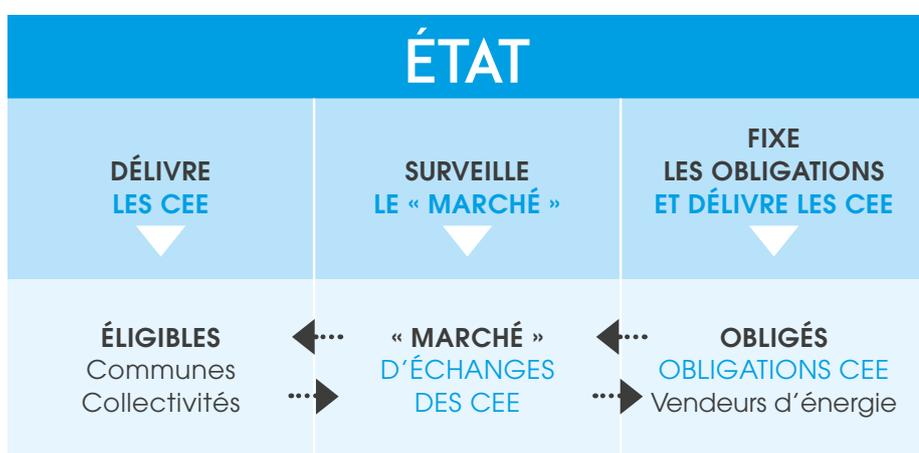
En plus des travaux d'enfouissement, place du 14 juillet et rue Jeanne d'Arc, le SDE 18 est sollicité par la Commune pour rénover l'éclairage public et réaliser la mise en lumière du patrimoine. Pour cette tranche, 75 points lumineux énergivores vont être remplacés par 50 candélabres ou appliques murales LED générant environ 70% d'économie au point lumineux. Pour la mise en lumière du patrimoine, 2 mâts de 5 spots chacun, viendront compléter l'éclairage existant de la place du 14 juillet et le type des 31 autres éclairages sera adapté en fonction des ouvrages à mettre en valeur.

Les autres tranches de travaux qui se poursuivront en 2018, permettront la rénovation de 113 lanternes et projecteurs qui seront remplacés par une technologie plus économe et plus performante, la mise en lumière des bâtiments sera achevée avec l'installation d'une centaine de luminaires LED.

ÉNERGIE : LE FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sont un des instruments phare de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Après deux périodes qui ont permis sa montée en puissance, l'objectif a été multiplié par plus de 6 depuis la première période, le dispositif est entré dans sa 3^{ème} période le 1^{er} janvier 2015 et ce, pour une durée de 3 ans.

Schéma du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)



Ce système repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie qui sont invités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients. Un objectif pluriannuel est défini et réparti entre les opérateurs en fonction de leurs

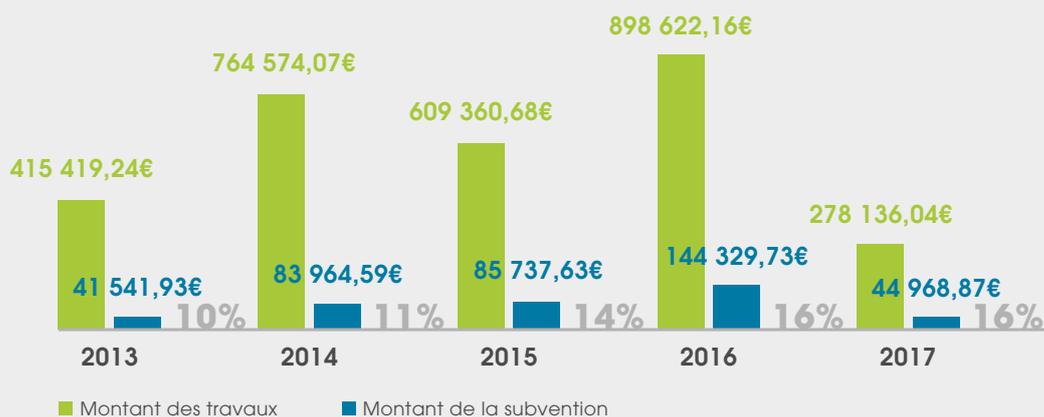
volumes de ventes. En fin de période, les vendeurs d'énergie doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de CEE équivalent à ces obligations. L'obligation globale imposée aux vendeurs d'énergie équivaut à 700TWh cumac sur la période 2015-2017.

Depuis 2010, afin de faciliter la démarche des Collectivités, le SDE 18 leur propose de mutualiser leurs CEE et de les vendre sur le marché via le Registre National des Certificats d'Économies d'Énergie. Ainsi, la Collectivité peut prétendre à une subvention de 10% sur le montant HT des travaux éligibles aux CEE ou de 20% si elle adhère au Pack Énergie.

EN 5 ANS :
400 542,75 €
DE SUBVENTIONS

Depuis 2013, 89 communes dont 34 adhérentes au Pack Énergie, ont déposé des demandes de subventions de travaux éligibles. En 5 ans, 162 dossiers pour un montant global de plus de 3 millions de travaux consacrés à l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine bâti, ont été transmis au Syndicat.

LES MONTANTS DES TRAVAUX ET DES SUBVENTIONS DES FONDS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE CHER



MARTINE FOURDRAINE, vice-Présidente de la Communauté de Communes Berry Grand Sud



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST ENGAGÉE DANS UN PROJET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE CADRE DE LA LOI TEPCV, QUELLE EST LA NATURE DE CE PROJET ?

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015 est venue renforcer l'engagement de la Communauté de Communes en matière de développement durable : mise en place d'une filière bois énergie, un projet de méthanisation, trois parcs éoliens ou encore une centrale solaire photovoltaïque.

La Communauté de Communes Berry Grand Sud s'est naturellement positionnée sur l'appel à projet TEPCV en proposant un plan d'action transversal à l'ensemble des thématiques de la transition énergétique.

Une dizaine d'actions a ainsi été initiée à l'attention de publics variés dans des domaines tels que la rénovation énergétique, la mobilité, les énergies renouvelables ou encore la sensibilisation dans les écoles.

Ce programme constitue un levier économique considérable qui permet de faire émerger de nouveaux projets empreints, concomitamment, de qualités environnementales et sociales.

Un projet politique ambitieux : la Cdc BGS dispose d'un potentiel encore largement sous-exploité pour lequel les efforts seront maintenus.

VOUS VOUS ÊTES ÉGALEMENT ENGAGÉS POUR DÉPLOYER DES BORNES DE RECHARGE E.CAR'18 SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, QU'EST CE QUI A MOTIVÉ CETTE DÉCISION ?

Dans le cadre du programme TEPCV, une action est dédiée à l'acquisition de véhicules électriques dans nos communes : 13 véhicules électriques seront commandés, montrant ainsi une certaine exemplarité. C'est donc tout naturellement que la Cdc BGS collabore avec le SDE 18 pour déployer des bornes de recharge E.Car'18. Au-delà de la nécessité de faire évoluer les mentalités sur ces questions de mobilité, il s'agit également de générer de l'attractivité pour notre territoire en bonne cohérence avec la volonté du SDE 18, d'assurer un maillage équilibré dans le département.

VOUS COLLABOREZ AVEC LE SDE 18 POUR CES DEUX PROJETS, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CE PARTENARIAT ?

Ce partenariat repose sur une délégation de compétences donnée par les communes et la Communauté de Communes au Syndicat. On peut considérer ce partenariat comme gagnant/gagnant reposant sur une mutualisation de moyens parmi lesquels des interlocuteurs performants et disponibles.

Un nouveau projet vient d'être engagé également en collaboration avec le SDE 18 sur la maîtrise de l'énergie pour une optimisation de l'éclairage public. Ainsi, 16 communes du territoire vont bénéficier de cette expertise pour remplacer 775 points lumineux. Outre l'impact environnemental, les communes verront le coût de cette charge annuelle diminuer de façon très significative.

Notre partenariat reflète l'ambition partagée des élus des deux collectivités pour la mise en œuvre opérationnelle d'actions vertueuses au service du territoire.



www.sde18.com
Connectez-vous à l'aide
de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?
CONTACTEZ-NOUS